



Comment aménager l'espace public pour un meilleur tri ?



Mardi 4 décembre 2018 > Châteaurenard

Synthèse des échanges de la matinée



→ Présentation CITEO

- ✓ Recours au mimétisme paysager : couleur ocre des conteneurs par exemple
- ✓ Importance de regrouper le flux OMR et ceux du tri et de garantir une disponibilité 7/7 24/24 aux administrés

→ Présentation COVERED

- ✓ Coûts de collecte peuvent être réduits par trois en passant à une collecte de proximité (exemple TDP passage de 175€/tonnes à 60€/tonnes)
- ✓ Taux de valorisation de la collecte sélective peut être doublée (exemple TDP passage de 15% à plus de 30%)
- ✓ Importance du lavage régulier des colonnes
- ✓ Exemple de Trilib qui démarre en 2019 sur Paris. Les critères de notation du marché sont : 35% pour l'esthétique, 35% pour la technique et 30% pour le prix.

→ Présentation TDP

- ✓ Décision d'avoir un PAV à moins de 150m de chaque habitant et disponible 24/24
- ✓ Coût de mise en place de la collecte de proximité sur ¼ de la population = 1 M€ (sans les aides CITEO + LIFE)
- ✓ Travail sur une vraie réflexion sur une réorganisation avec OMR regroupées avec tri pour des résultats significatifs
- ✓ Vision par les élus de la différence a +6 mois.
- ✓ Coût de collecte divisé par 3 (60€/T)
- ✓ Travail avec services techniques communaux essentiels au niveau de la connaissance du terrain pour un meilleur aménagement des points de collecte

Questions :

1. Coût de mise en place de la collecte de proximité ?

Pour ¼ de la population soit 25 000 habitants = 1 M€ (sans les aides CITEO et LIFE)

2. Collecte du textile ?

Non uniquement en déchèterie mais réflexion sur les biodéchets

3. Adhésion des élus ?

Oui, soulignant l'importance de développer ces projets en début et milieu de mandat.

ATELIER

#5



ATELIER

#5

4. Baisse des moyens humains ?

Pas d'impact pour le moment suite à l'arrêt de la prestation de collecte en PAP. COVID indique pouvoir reprendre du personnel et que des reconversions vers les métiers de la propreté sont toujours possibles.

5. Complémentarité avec les corbeilles de tri ?

Pas de réflexion car c'est une compétence communale et calendrier contraint.

6. Recrudescence des dépôts sauvages ?

Non grâce au bon maillage du territoire

7. Actions pédagogiques ?

Non à ce jour mais c'est prévu

8. Types de conteneur ?

Adapté en fonction du quartier (enterré ou semi enterré en centre-ville)

➔ Présentation Connect Sytee

Présentation système « Big Belly » = ilots / corbeilles avec compacteur et panneau solaire intégré. Réduction volume par 6

Questions :

1. Exemples en Région Sud ?

Cannes (environ 50), Menton, Monaco, Grasse uniquement sinon Strasbourg et Paris

2. Compactage ?

Oui sauf des déchets canins et biodéchets

3. Sac ou conteneur ?

Conteneur à roulette soulevable qui s'accroche aux bennes

➔ Présentation Terradona

✓ Récompense adaptée selon contexte : don aux associations, bons d'achats, ciné, coiffure...

✓ Propose une diversité d'offres de récompense par rapport aux démarches classiques (bons de réductions de quelques centimes sans réel impact)

✓ Augmentation de 20% du taux de valorisation

Questions :

1. Zone la plus adaptée ?

Toutes les zones sont possibles et toutes les catégories socio-professionnelles. La récompense est adaptable au territoire : cinéma, supermarchés, salons de coiffure, soutiens aux associations locales...

2. Coût ?

Variable en fonction des options entre 580 et 750 euros par conteneur par an. L'augmentation du tri ne suffit pas à amortir ce surcoût mais c'est logique car cette solution offre de nouveaux services comme la dynamisation des commerces du centre-ville.





ATELIER

#5

→ Tour de table

- La Métropole d'Aix Marseille a également opté pour une collecte de proximité robotisée.
- FNE (Asso Pernes Fontaine) indique procéder elle-même à un audit pour le compte d'une communauté de communes qui ne dispose pas de service technique déchet. Elle souligne également le manque de portage politique des élus du Vaucluse.
- CA Arles Crau Camargue Montagnette (13) 100 % PAP mais réflexion sur passage en PAV. Cependant, la gestion étant effectuée en régie, une réflexion est à mener sur le reclassement des agents (enjeu important en matière d'emploi en cas de modification du schéma global). Au stade des réflexions technico-économiques mais aucun portage politique pour le moment.
- CA Provence Alpes Agglomération (04) est également en Régie et étant issue de la fusion de 5 Com Com souhaiterait harmoniser les consignes, les modes de collecte et les équipements.
- CC Isle-sur-Sorgues Monts du Vaucluse (84) a mis en place la collecte de proximité mais a conservé différents modes de collecte qui convergent vers des points de regroupement.
- CC Rhône Lez Provence (84) utilise différents modes de collecte mais a supprimé le PAP. Projets en cours d'harmonisation des consignes et de densification des colonnes.
- CC Pays de Fayence (83) est passé en extension des consignes de tri et souhaite désormais rationaliser ses coûts de collecte (trop de modes de collecte différents). Elle attire notre attention sur l'importance de l'esthétique des colonnes et de leur propreté pour limiter les déchets sauvages et inciter au tri.
- Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (84) insiste sur le fait que le Maire n'a souvent pas la réponse sur les contraintes techniques d'aménagement des espaces de tri. Il est important de faire le lien en amont, au moment de la définition du projet. Le programme d'aménagement des espaces publics doit intégrer les communes (histoire, connaissance) et les intercos (coûts, techniques...) ainsi que l'architecture des bâtiments de France = Importance de l'aménagement et de l'anticipation dans les docs d'urbanisme. Contradiction quelquefois entre PLU communal et les docs planifiant la gestion des déchets (intercommunalité). Il faut donc avoir une vraie approche des travaux avec les communes (services techniques) pour un aménagement paysager plus adapté.
- Citeo : la Corse a obtenu de bons résultats suite à prise de conscience engendrée par le manque d'exutoires. Ces réflexions ont permis d'aboutir à des performances notables. D'un sujet peu connu et peu travaillé, la gestion des déchets est devenue un enjeu important pour le territoire avec portage politique. Nouvel AAP Citeo sur Marseille (opération pilote sur Paris + Marseille) pour faire le lien entre designers et prestataires : 30 nouveaux points intégrés à tester.
- CC Pays de Fayence : besoin de design pour modifier l'image des déchets et échanges avec communes primordial pour y arriver (connaissance du terrain). Mobilier mieux respecté quand il est beau et qu'il y a un aménagement autour.
- La Région conclue qu'il est important d'intégrer ces contraintes d'aménagement dans les documents d'urbanisme (PLUI/SCOT).



Bilan de l'atelier

- Taux de satisfaction (fond et forme de l'atelier) : **89 %**
- Intérêt de l'atelier pour faire avancer le/les projets des participants : **9,1/10**
- Emission CO2 : **430 kg de CO2**

Compléments souhaités :

- Impacts financiers / aides financières aux collectivités pour changer de dispositif
- Plus d'infos sur le matériel de collecte (colonne aérienne, semi-enterrée, enterrée...)
- Comment mobiliser les élus ?
- Comment mettre en place la collecte des biodéchets ?
- Intégration de la problématique déchets dans les documents d'urbanisme

ATELIER

Visite du centre-ville de Châteaurenard



#5